

DECLARATION LIMINAIRE

Section Haute-Garonne

Monsieur le Président,

Ce CDAS est principalement dédié à l'exécution du budget 2018 et à l'élaboration de celui de 2019 et à un point d'information sur le dossier de la restauration à Muret. C'est le premier qui se déroulera sous votre présidence et c'est pourquoi les élus Force Ouvrière souhaitent formaliser un certain nombre de sujets à cette occasion.

Tout d'abord, au niveau national :

- **Logements** : notre département rencontre depuis plusieurs années des difficultés pour répondre aux besoins des agents alors même que la DGFiP et la Douane recrutent des cadres C en nombre. Si les élus Force Ouvrière se félicitent de nouvelles réservations pour notre département, ils exigent, en revanche, l'association des équipes départementales dans le choix des programmes afin d'éviter les errements passés.
- **Crèches** : de la même manière, nos agents souffrent de l'insuffisance du nombre de places en crèches et nous réclamons une augmentation des réservations de berceaux afin de faciliter la vie quotidienne des familles. Pour ces 2 sujets, l'expertise de la délégation est incontournable pour que ces réservations soient judicieuses en correspondant aux attentes des personnels (l'expérience nous a appris que l'appréciation depuis Paris n'est pas toujours la meilleure...).
- Sur les **CESU 6/12 ans**, nous nous réjouissons de la simplification prochaine de la procédure. Cependant, nous comptons sur votre concours pour sensibiliser les collectivités locales récalcitrantes à accepter ce mode de paiement.
- Les élus Force Ouvrière dénoncent l'impossibilité opposée aux délégations des services sociaux de présenter l'Action sociale aux cadres C dans les **ENFIP** au prétexte qu'ils en bénéficieront dès leur arrivée effective dans leur direction d'affectation. Cette catégorie d'agents, la moins favorisée financièrement, doit pouvoir s'appuyer sur notre Action sociale dès leur entrée à l'ENFIP. A défaut et dans l'attente d'une solution nationale, nous vous demandons, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la délégation de la Haute-Garonne à intervenir dès le prochain rassemblement de cadres C à l'ENFIP de Toulouse.

A l'échelon local,

- Nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés que rencontrent les prestataires choisis par cette instance pour intervenir auprès des agents au titre du CAL 2018. En effet, le SFACT de Montpellier (Bloc 3) leur impose d'enregistrer leur facture dans **Chorus pro** alors même que la réglementation ne rend cette contrainte obligatoire qu'au 1^{er} janvier 2020 pour les petites entreprises. C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Président, d'intervenir auprès de votre homologue montpelliérain pour faire cesser cette mesure injuste et abusive. D'une manière plus générale, ces mêmes entreprises que nous sollicitons au titre de l'Action sociale nous permettent d'offrir aux

personnels le meilleur service au meilleur prix. Les contraintes administratives consécutives à l'utilisation obligatoire de Chorus pro vont décourager ces intervenants au profit d'entreprises disposant de moyens comptables plus conséquents mais qui pratiqueront des coûts qui vont nous pénaliser dans notre budget.

- Puisque nous évoquons le budget, il existe des actions qui ne coûtent rien et que pourtant l'Administration refuse ! En effet, à l'instar des comités d'entreprises, certaines sociétés (Go Sport, Décathlon...) accordent des **bons de réductions** ou des chèques pour les achats d'équipement dans leurs magasins. Ces avantages, outre le fait d'être gratuits, bénéficieraient à l'ensemble des personnels toutes catégories confondues. L'administration s'oppose à leur distribution et à leur utilisation. Pouvons-nous en connaître la raison ?
- Toujours pour le **budget**, nous constatons une baisse prévisible des crédits alloués pour l'année 2019. Cette diminution semble due à un nombre d'enfants moindre. Force Ouvrière Finances reste attachée à une politique sociale ministérielle de haut niveau, dotée d'un budget à la hauteur des besoins. En conséquence, nous revendiquons la revalorisation de la part enfant, actif et retraité.
- S'agissant de la **diffusion** des actions proposées, il semble que les agents de la DGFIP ne soient pas destinataires de l'intégralité des actions proposées au motif que le service ressources humaines limite la participation des personnels DGFIP. FO Finances revendique une égalité de traitement pour tous les agents des MEF. Nous souhaitons, et les agents que nous représentons également, connaître votre position Monsieur le Président.
- Cette année, l'inscription au spectacle de Noël devra s'effectuer sur une application nouvelle : **mícados**. Les représentants FO espèrent que ce nouvel outil permettra une utilisation maximale des places allouées aux MEF et que tous les enfants de moins de 12 ans pourront assister au cirque. Ils sont conscients toutefois que les consignes de sécurité s'imposent à cette instance.
- **Restauration à Muret** : D'après la note d'orientation de l'année dernière, la restauration est un élément important de qualité de vie au travail et, de ce fait, une attention particulière doit être portée à la qualité des solutions de restauration. C'est un constat que nous partageons. Dans ces conditions, nous attirons votre attention sur la nécessité de trouver une solution de restauration pérenne pour tous les personnels de ce site (90 agents). Nous dénonçons les conditions actuelles de restauration tant en termes de manque d'équipements que d'intervenants dûment formés et accrédités qui rendent l'exercice au quotidien insatisfaisant voire inacceptable et dangereux. De plus, les locaux dédiés présentent un bilan amiante pour lequel vous avez prévu d'effectuer les travaux nécessaires prochainement. Il devient donc urgent de proposer une solution de restauration appropriée et durable dont tous les personnels pourront bénéficier et pour laquelle ils seront concertés. A défaut, les agents de Muret devront pouvoir disposer des tickets restaurants. Pour FO Finances, si la restauration constitue le premier poste de dépense du budget de l'action sociale, c'est que c'est un élément essentiel des conditions de vie au travail. Ils seront donc très attentifs à vos propositions.

Vous l'aurez compris, les représentants FO FINANCES défendent et défendront une action sociale ministérielle de qualité permettant un haut niveau de prestations. C'est pour cela également qu'ils remercient les personnes qui œuvrent au sein de la délégation de la Haute-Garonne pour la qualité de leurs actions au quotidien.